



CONCOURS DE DICTÉE - 24 FÉVRIER 2016 RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : DÉFINITION

Il s'agit de la deuxième édition du « Concours de dictée » en langue française.

Le Concours est organisé par l'Ambassade de France au Venezuela, l'Alliance Française au Venezuela, l'Association Vénézuélienne de Professeurs de Français « AVENPROF » et le Colegio Francia.

Ce concours s'adresse aux différentes institutions d'enseignement du pays à savoir : les universités, l'Alliance Française au Venezuela, les lycées et le Colegio Francia.

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS

Seuls les étudiants inscrits dans les institutions d'enseignement participantes pourront concourir. Les lauréats de l'édition précédente peuvent participer à condition de s'inscrire à un niveau supérieur.

Le concours de dictée se subdivise en cinq catégories :

- ✓ **Catégorie A** regroupant les étudiants des universités
- ✓ **Catégorie B** regroupant les étudiants de l'Alliance Française au Venezuela
- ✓ **Catégorie C** regroupant les élèves des lycées (quatrième et cinquième année)
- ✓ **Catégorie D** regroupant les étudiants de la section vénézuélienne du Colegio Francia.
- ✓ **Catégorie E** regroupant les étudiants de la section française du Colegio Francia.

Chaque catégorie comprend quatre niveaux issus du CECRL

Niveau A1 : introductif ou découverte

Niveau A2 : intermédiaire

Niveau B1 : seuil

Niveau B2 : avancé

ARTICLE 3: DÉROULEMENT

1. Inscriptions des participants dans l'institution d'appartenance
2. Épreuve de dictée. A l'issue de celle-ci, le meilleur participant dans chacun des niveaux sera sélectionné. En cas d'ex-æquo, un tirage au sort départagera les candidats.
3. Envoi des listes de lauréats à l'Alliance française de Caracas.
4. Annonce des lauréats lors de la conférence de presse Francophonie à l'Alliance Française de La Castellana.
5. Réception (remise des prix) à la Résidence de France avec les lauréats.



ARTICLE 4: DICTÉES

- 4 dictées à destination des participants des Alliances Françaises, des lycées, des universités et de la section vénézuélienne du Colegio Francia correspondantes aux niveaux A1, A2, B1 et B2 du CECRL.
- 4 dictées pour les participants de la section française du Colegio Francia correspondantes aux niveaux A1, A2, B1 et B2 du CECRL.
- Les dictées seront élaborées à partir des « **10 mots de la Francophonie** ». La thématique retenue est « la richesse des régionalismes francophones. »

ARTICLE 5 : MODALITÉS D'INSCRIPTION

Lancement du concours : **le lundi 1^{er} Février 2016**.

Inscription au concours : **du 15 février au 19 février 2016** auprès de l'institution d'appartenance.

ARTICLE 6 : ÉPREUVE DE DICTÉE

Date du Concours de Dictée : **le 24 février 2016 à 10h**

ARTICLE 7: CORRECTION

- Chaque institution participante désignera un ou plusieurs correcteur (s) en fonction du nombre de participants.
- Le barème de correction sera envoyé aux institutions participantes avec les dictées.
- Concernant la notation, chaque erreur sera sanctionnée d'un point en moins, mais un seul point sera décompté s'il y a plusieurs fautes dans le même mot ou si le mot se répète dans la dictée.

Important : Un point sera décompté:

1. Pour chaque mot mal orthographié, accordé.
2. Pour chaque mot ou signe en moins, en trop, ambigu, illisible, surchargé.

Sont considérés comme signe :

- Les accents dont le tréma.
- Les traits d'union.
- Les cédilles.

ARTICLE 8 : MODALITES D'ENVOI ET DE RECEPTION DES TEXTES DE LA DICTÉE

Les textes de la dictée seront envoyés à chaque responsable des institutions d'enseignement le 23 février au matin. Ils doivent obligatoirement demeurer confidentiels jusqu' au moment de la dictée.

Dans le cas où plusieurs lectures avec différents publics sont prévues, des copies peuvent être faites le jour même de l'évènement par les responsables.



ARTICLE 9: Envoi par mél à l'Alliance Française

Les résultats de chaque catégorie doivent être envoyés à l'adresse gilberto.valera@afvenezuela le mercredi 2 mars.

ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS

L'annonce des lauréats dans chaque catégorie aura lieu lors de la conférence de presse sur la Francophonie qui se tiendra à l'Alliance Française de La Castellana le jeudi 10 mars, date à laquelle la liste des lauréats sera également publiée sur le site web de toutes les institutions organisatrices.

ARTICLE 11 : REMISE DES PRIX ET RÉCEPTION

Chaque catégorie sélectionnera un gagnant par niveau A1, A2, B1, B2 à savoir 4 gagnants par catégorie.

Les lauréats se retrouveront lors d'une réception à la Résidence de France en compagnie des institutions participantes et des lauréats. La date est à confirmer.